

HOLDING GARRAUT

**Société à responsabilité limitée Unipersonnelle
au capital de 185 394 euros
Siège social : 38 Rue de Metz
21000 DIJON
984 887 950 RCS DIJON**

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 juin 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -11 755,41 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -11 755,41 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte « **autres réserves** » 11 755,41 euros

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Matthieu GARRAUT
Le 6 juil. 2026

Signed with doc_ZDMv
Universign tx_M3Ql9w9w9l4Q

Désignation de l'entreprise		SARL HOLDING GARRAUT										38 rue de Metz										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise												21000 DIJON											
SIRET		9 8 4 8 8 7 9 5 0 0 0 0 1 7										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12	
												Durée de l'exercice précédent *										12	
												Exercice N clos le										31122025	
												Exercice N-1 clos le										31122024	
		Brut										Amortissements-Provisions										Net	
		1										2										3	
		ACTIF																				Net	
																						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	{	Fonds commercial*	010		012																	
			Autres*	014		016																	
	Immobilitisations corporelles*			028		030																	
	Immobilitisations financieres* (1)			040	285 047	042							285 047		300 746								
	Total I (5)			044	285 047	048							285 047		300 746								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	{	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																	
			Marchandises *	060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066																	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070																	
			Autres * (3)	072	151	074							820										
	Charges constatées d'avance *			092	364	094						364		232									
	Valeurs mobilières de placement			080		082																	
	Disponibilités			084	14 786	086						14 786		8 784									
	Total II			096	15 301	098						15 301		9 836									
	Total général (I + II)			110	300 347	112						300 347		310 581									
PASSIF												Exercice N NET		Exercice N-1 NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		120					185 394		185 394										
	Ecart de réévaluation			124		124																	
	Réserve légale			126		126				4 094													
	Réserves réglementées*			130		130																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132		132				77 789													
	Report à nouveau			134		134																	
	Résultat de l'exercice			136		136				(11 755)		81 884											
	Subventions d'investissement			137		137																	
	Provisions réglementées			140		140																	
	Total I			142		142				255 522		267 278											
Provisions pour risques et charges			154		154																		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		156				18 024		33 110											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		164																	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		166				905		1 060											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)			172		172				3 628		1 280											
	Comptes courants d'associés			173		173				22 268		7 854											
	Autres dettes			175		175																	
	Produits constatés d'avance			174		174																	
Total III			176		176				44 825		43 304												
Total général (I + II + III)												180		180		300 347		310 581					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financieres à moins d'un an	193		99 143	(4)	Dont dettes à plus d'un an			195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182		24 435											
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184													

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL HOLDING GARRAUT		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122025			
				Exercice N-1 clos le 31122024			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	44 400		
					35 000		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	44 400	35 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	2 035	4 571	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	2 354	1 806	
	Rémunérations du personnel *			250	21 600	20 000	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380	10 360	252	12 900	6 802	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254			
	Dotations aux dépréciations			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262			
		260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	38 889	33 178		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	5 511	1 822	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	19 015	81 100	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	34 907		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 375	1 038	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(11 755)	81 884
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		11 755	
Régime des entreprises	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 375		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	35 000		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		
				991			
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		344			
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		127			
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)					
Bénéfice col. 1			352	9 164	354		
Déficit col. 2			356				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	9 164	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels au **31/12/2025** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n°2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'ANC relatif au Plan Comptable Général.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges, ainsi qu'une modernisation des états financiers et du plan de comptes.

Le bilan de l'exercice présente un total de **300 347** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **63 415** euros et un total **charges** de **75 171** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-11 755** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice clos au **31/12/2025**.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles / Incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Application de la méthode prospective de ré-allocation des valeurs nettes comptables pour les immobilisations décomposables (CRC 02-10, 03-07, 04-06).

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrit à l'actif à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée notamment à partir de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Règles et Méthodes Comptables

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
Total immobilisations financières	300 746	24 435	40 134	285 047
TOTAL	300 746	24 435	40 134	285 047

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL				

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2025
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		185 394,00	1,0000	185 394,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		185 394,00	1,0000	185 394,00

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	99 143	99 143	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	151	151	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	364	364	
TOTAL DES CREANCES		99 657	99 657	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	905	905		
	Personnel et comptes rattachés	336	336		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 375	1 375		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 917	1 917		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	40 292	40 292		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		44 825	44 825		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		22 268			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations	4 008	957	3 052	319,03
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL	4 008	957	3 052	319,03

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	742	903	(161)	-17,85
Dettes fiscales et sociales	336	242	94	38,84
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	1 078	1 145	(67)	-5,87

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	364	232	132	56,90
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	364	232	132	56,90

Annexe libre

Le 30/12/2025, la société Holding GARRAUT a consenti un abandon de Compte Courant d'Associé de 34 250 € au profit de sa filiale la SAS CAPSANTÉ TALANT, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 9 ans. Une charge financière de 34 250 € a été comptabilisé dans les comptes de la Holding GARRAUT. Cet abandon de 34 250 € a été réintégré fiscalement pour le calcul du résultat fiscal de l'exercice clos au 31.12.2025